

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MAI 2016

L'an deux mille seize, le vingt-six Mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 19 Mai 2016.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – **PRESENTS** : 26 – **REPRESENTES** : 3.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, GILLET Maryline et GUILLAUME Marie-Hélène, M. MORMANN Nolann, Mmes ORDRONNEAU Séverine et PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge, Mme POYER Audrey et M. RICARDEAU James.

EXCUSÉES : Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme GUIHOT Nathalie*), Mme GUINEL Marie-Jeanne (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*) et Mme SCHLADT Rita (*pouvoir à Mme PELÉ LEGOUX Laurence*).

SECRETAIRES DE SEANCE : MM. MORMANN Cédric et CAILLON Philippe.

OBJET : *Convention de servitudes ERDF.*

N° 2016 / 05 / 13

Dans le cadre du projet de construction du nouveau centre aquatique, ERDF demande qu'une convention de servitudes soit instaurée avec la commune permettant à ERDF de passer un câble basse tension et d'installer un coffret électrique destinés à alimenter la nouvelle piscine.

L'installation est prévue sur le terrain cadastrée n°556 section AO.

Vu le projet de constitution de servitude proposé par la société Topo Etudes.

Vu l'avis de la commission Urbanisme – Agriculture – Travaux en date du 11 mai 2016.

Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux, à l'appui de leur convocation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

APPROUVE la convention de servitude à titre gratuit, entre la Commune de BLAIN et ERDF, pour son occupation du terrain cadastré section AO numéroté 556 au lieu-dit Le Bourg et sur laquelle ERDF installera l'alimentation électrique de la nouvelle piscine.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la convention de servitude proposée par la société ERDF

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 30 Mai 2016,

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20160526-CM-2016-05-13-
DE
Date de télétransmission : 31/05/2016
Date de réception préfecture : 31/05/2016